

Affaire Duret : la lettre du collectif aux élus

Les soutiens de la directrice ont écrit à tous les élus de l'Agglo pour répondre aux accusations et soulever des interrogations.

Le collectif de soutien à Ghislaine Duret, la directrice de la maison de retraite de Trémentines en arrêt maladie après avoir été suspendue, ne désarme pas. Il vient d'adresser un courriel à la « **quasi totalité des élus de la communauté d'agglomération du Choletais (Cac)** ». Il s'agit de sa réponse à Marc Gental. Le vice-président de la Cac reprochait au collectif (dans les mêmes termes qu'une lettre adressée quelques jours plus tôt par Gilles Bourdouleix à Mme Duret, *Ouest-France* du 31 janvier) d'avoir « **diffusé aux résidents de l'Éhpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) un tract daté du 31 octobre dernier** ».

« Son contenu polémique et à charge développe un véritable réquisitoire contre la gestion de l'établissement et cherche à impliquer directement des personnes âgées et fragiles en les associant à un problème qui ne les concerne en rien, écrit l'élu. Le CIAS (centre intercommunal d'action sociale) a été saisi par des familles de résidents furieuses de cette manipulation de leur parent qui a entraîné confusion et inquiétude chez les personnes âgées. J'envisage de saisir le Procureur de la République de ces faits de maltraitance que je vous demande de faire cesser. »

Argumentation repoussée par le collectif, composé de « **des personnes déterminées à retrouver une situation saine à l'Éhpad** » : « **Vous ne pouvez ignorer que l'ARS (Agence régionale de santé) a effectué une inspection à l'Éhpad du Val-d'Èvre le 14 novembre. Si cet organisme indépendant a constaté une telle maltraitance méritant la saisie du Procureur de la République, il est curieux qu'aucune disposition n'ait été prise dans ce sens pour y mettre fin dans les plus brefs délais** », répond le collectif. Qui fait également état des réactions des familles : « **Il est curieux que vous ne parliez pas des familles qui se plaignent de la gestion désastreuse, sous la conduite de la nouvelle directrice. Sachez que notre courrier remis aux résidents était une réponse à leurs interrogations. Ils n'ont été nullement choqués, ni perturbés mais rassurés et avertis de la situation dans laquelle vous les avez plongés.** »

Le collectif dénonce aussi un « **acte de harcèlement** » de Gilles Bourdouleix qui a écrit à Mme Duret pour qu'elle fasse cesser les actions du collectif : « **Comment oser demander à une salariée en arrêt maladie de stopper les actions d'un collectif de 220 personnes autonomes et responsables ?** »